



Réunion publique du Conseil de quartier Flandre-Aubervilliers
Lundi 4 décembre 2017
Ecole 41 rue Tanger A



Réunion animée par Adjï AHOUDIAN, délégué du maire pour le Conseil de quartier Flandre-Aubervilliers

Ordre du jour :

- **Point d'information sur l'opération Ciné Pop' du CENTQUATRE**
 - **Information sur le renouvellement du Groupe d'animation du Conseil de quartier**
 - **Cadre de vie : prévention et sécurité**
-

POINT D'INFORMATION SUR L'OPERATION CINE POP' DU CENTQUATRE

Jean BOURBON, directeur des publics du CENTQUATRE-PARIS

Les samedis du mois de juillet, le CENTQUATRE-PARIS propose des soirées festives et conviviales : les Ciné Pop', projet réalisé avec le soutien de la Mairie du 19^e dans le cadre du Budget Participatif. Le principe : avec pique-nique, sur un transat, avec vos amis ou en famille, ou en profitant de la restauration sur place, vous assistez à un moment d'animation permanent rythmé par des temps d'expression artistique (vous pouvez vous-même présenter quelque chose), suivi à 22h par la diffusion d'un film sur grand écran. La programmation est le résultat d'un vote mené avec les habitants, en complicité avec les Conseils de quartier locaux et des associations voisines. Nous comptons sur vous pour l'année prochaine !

Pour plus d'informations, consultez [le site du Centquatre](#).

INFORMATION SUR LE RENOUELEMENT DU GROUPE D'ANIMATION DU CONSEIL DE QUARTIER

Mahor CHICHE, adjoint au maire en charge de la démocratie locale

Le Conseil de quartier, qui permet à chaque habitant d'être à l'initiative, de s'informer des décisions qui le concernent et d'intervenir dans leur élaboration, fait travailler ensemble les différents acteurs du territoire et la Mairie du 19^e et participe au renforcement du lien social. Il participe à l'animation du quartier en organisant des événements, en finançant des projets, en déposant au Budget Participatif,...

Le Groupe d'animation du Conseil de quartier, ouvert dès 16 ans à tous ceux qui habitent ou exercent une activité dans le 19^e, est constitué d'un collège paritaire de 11 habitants et d'un collège de 10 forces vives (acteurs associatifs, culturels, économiques, etc), et doit représenter au maximum les populations.

Comme le prévoit la Charte des Conseils de quartier élaborée en 2014, le Groupe d'animation doit être renouvelé à mi-mandat. Ceux qui souhaitent (re)devenir membres peuvent candidater dès maintenant ou [en ligne](#) avant le 27 janvier 2018. Un tirage au sort aura lieu le 3 février 2018 à la Mairie du 19^e, durant lequel 11 habitants seront désignées membres du Groupe d'animation du Conseil de quartier Flandre-Aubervilliers. Ils seront ensuite invités à désigner le collège des forces vives.

Pour plus d'informations, consultez le [site de la mairie du 19^e](#).

CADRE DE VIE : PREVENTION ET SECURITE

Adjï AHOUDIAN, délégué du maire pour le Conseil de quartier Flandre-Aubervilliers

Jérôme AMORY, adjoint au maire en charge de la sécurité

Bénédicte MARGENET-BAUDRY, commissaire du 19^e

En plus de la Commissaire, arrivée dans l'arrondissement en septembre 2016, sont présents des représentants de l'équipe de la Mission de la Prévention et de la Communication, qui s'occupe notamment de la prévention dans les écoles, et de la cellule d'écoute et de traitement des doléances, ainsi que des représentants de la Direction de la Prévention de la Sécurité et de la Protection de la Ville de Paris (DPSP).

Les Zones de Sécurité Prioritaire (ZSP) ont pour mission de renforcer et de mieux coordonner les interventions et les investigations des policiers chargés de la sécurité des rues, des services spécialisés de la Police Judiciaire, de la Justice, mais aussi des services publics municipaux et des clubs de prévention. Depuis 2013, le quartier Stalingrad/Flandre-Tanger-Maroc/ Les Orgues bénéficie de ce dispositif innovant (toute une partie de la ZSP se situe hors du quartier Flandre-Aubervilliers, notamment la place de la bataille de Stalingrad). En lien avec le Préfet de Police et le Procureur de la République, deux axes principaux ont été définis : la lutte contre le crack et les vols avec violences, et plus globalement les troubles et les désordres de l'occupation de l'espace public. Un partenariat préventif a également été mis en place avec, notamment, une cellule « bailleurs » pour le suivi de la situation dans les grands ensembles de logements sociaux, notamment pour contrer la pression des cambriolages.

Depuis que notre quartier est passé en ZSP, nous avons depuis pris l'habitude de nous voir une ou deux fois par an pour faire un point d'étape sur cette dynamique enclenchée sur notre territoire.

Le commissariat a mis en place la Cellule d'Écoute et de Traitement des Doléances. Elle offre aux habitants du 19^e un point d'entrée simple et direct pour signaler des problèmes récurrents d'insécurité ou de nuisances qui nécessiteraient une action du Commissariat. Le recours à cette cellule doit être distingué des demandes d'interventions immédiates qui passent soit par le n°17 pour les demandes urgentes, soit par le standard du Commissariat pour les autres (34 30). Elle travaille directement avec le Commissaire Central, définit et lance la mise en œuvre des actions nécessaires au traitement des problématiques signalées et assure un suivi avec les habitants concernés.

Police Secours : 17. Plateforme des appels non-urgents : 34 30 (6 centimes/minute).

Commissariat central et Service de l'Accueil et de l'Investigation de Proximité (SAIP) : 3 rue Erik-Satie, ouvert 24h/24 et 7 jours/7.

Brigade des Délégations et des Enquêtes de Proximité (BDEP) : ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h, hors jours fériés. Quartier Pont de Flandre : 37 rue de Nantes, téléphone 34 30.

Cellule d'Écoute et de Traitement des Doléances : ecoute19@interieur.gouv.fr

Les chiffres policiers se basent sur deux données importantes : le nombre de faits constatés (plaintes) et celui des faits élucidés.

- Augmentation de près de 20% des faits constatés en 2017 par rapport à 2016, due à deux grandes tendances : augmentation des vols ainsi que des infractions liées à l'automobile. Par contre, le nombre de cambriolages a baissé de façon importante par rapport aux années précédentes.
- Augmentation également des faits élucidés (notamment concernant des infractions liées aux stupéfiants et les ports d'armes prohibés), due à l'activité d'initiative pure liée à l'investigation des services de police. Cette augmentation montre que les services de police sont très investis sur ces items.

Deux dispositifs de police : un en tenue et un en civil. Le travail des forces de police est un travail répressif, un travail de présence sur la voie publique (pour prévenir et couper court à certains phénomènes) mais pas seulement. Il y a un certain nombre d'instances qui permettent de lutter contre la récidive. C'est tout un travail de maillage territorial, de prévention, de croisement des informations. Par exemple, le 19^e connaît des affrontements internes à l'arrondissement mais aussi avec d'autres arrondissements, et le groupe local de traitement de la délinquance relative aux bandes (outil mis en place par le Parquet) permet de recroiser les informations entre ces différents territoires.

Notre travail de prévention c'est aussi notre travail fait avec la Mission de Prévention et de Communication, avec les associations et les bailleurs sociaux. Quand on se trouve confronté à une problématique spécifique on se déplace sur place pour faire des réunions, des audits de sécurité avec les bailleurs. Si vous pensez que chez vous il y a besoin de faire un point avec la Mission de prévention et de communication pour faire un audit, n'hésitez pas à venir vers nous.

Notre objectif : se focaliser sur les endroits les plus compliqués (qui peuvent varier), et s'adapter aux plus près des difficultés que vous nous faites remonter, capter l'ensemble de vos doléances pour pouvoir adapter au mieux le dispositif.

La mairie du 19^e essaie d'être un partenaire exemplaire auprès de ceux qui assurent la sécurité dans la ville. Nous avons une circonscription propre au 19^e. Trois corps de métiers différents travaillent pour la sécurité :

- Les inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris
- Les correspondants de nuit
- Les agents qui travaillent sur les parcs et jardins (principal outil d'intervention, piloté par la DPSP)

Objectif : essayer d'éviter que les jeunes arrivent sous main de justice, les aider dans leur parcours. Privilégier les recours éducatifs avant d'en venir aux recours répressifs, avec la structure de l'Aide Sociale à l'Enfance du département de Paris. La réalité du terrain nous confronte parfois à des situations où on n'arrive pas à faire en sorte que ces jeunes évitent de rentrer dans un parcours judiciaire. Difficulté de ce travail, qui repose sur les éducateurs de rue, qui ciblent les jeunes « en danger ».

Questions/commentaires

Habitante de la rue du Maroc, plusieurs fois j'ai voulu appeler le 34 30 la nuit à cause de nuisances sonores. On m'a dit d'appeler le 17, et au 17 ils me disent qu'ils ne sont pas là pour ça...

Depuis cette année les commissariats ne sont plus joignables par numéro fixe, c'est une décision du préfet de police. Deux numéros : 17 police secours, et plateforme des appels non urgents 3430 (numéro payant). On tombe sur un standard automatique, mais au bout de 2 minutes on est renvoyé sur son commissariat. Mais c'est inadmissible qu'ils vous renvoient sur le 17, nous en parlerons en interne.

Les nuisances sonores sont un sujet important dans l'arrondissement, qui présente une difficulté : pour verbaliser, les policiers doivent constater la nuisance sonore.

Nous habitons place du Maroc où beaucoup de rassemblements ont lieu, ce qui crée des nuisances sonores, et il y a eu récemment deux agressions.

Etre sur la voie publique n'est pas une infraction en soi (contrairement au deal de stupéfiants, au port d'arme, etc). Dans votre quartier, il y a également beaucoup d'occupations illicites de halls d'immeubles. Etre dans un hall d'immeuble et y créer des nuisances est un délit, mais le Parquet ne retient l'infraction que s'il y a réitération (3 fois), donc nous retenons les identités. La plupart des patrimoines des bailleurs sociaux bénéficie du GPIS (Groupement Inter-Bailleurs Parisien). Cela fait partie des dispositifs d'action et de prévention dont nous disposons. Il permet une intervention de vigile dans ces halls d'immeuble pour que les personnes qui l'occupent en sortent.

A quoi servent les caméras place du Maroc, vous y voyez bien les attroupements ?

Sur le 19^e, il y a plus de 80 caméras. Elles sont utiles et nécessaires, mais ce n'est pas un outil infaillible qui nous permet de tout faire. Le problème peut être déplacé. Les caméras sont rotatives, donc on ne voit pas tout. Nous intervenons mais sans doute pas assez suffisamment que vous le souhaiteriez, vous qui habitez dans le quartier. Récemment un de nos policiers a été blessé lors d'une intervention place du Maroc. Pour le cas de la personne poignardée, le coupable a été interpellé grâce aux caméras, et écroué.

Qui est habilité à consulter les images des caméras situées dans les halls d'immeuble ?

Ces caméras qui sont soumises à une législation. Pour que la police les consulte, il faut qu'il y ait une plainte. Le bailleur peut ou non regarder les enregistrements, cela dépend de sa charte. Tout le monde peut regarder l'image en direct.

Je suis présidente du conseil syndical des 48-50 rue Archereau, où deux individus font beaucoup de vols de colis (ouvrent les boîtes aux lettres avec des pass de la Poste). J'ai demandé aux victimes de faire des dépositions au commissariat, ils ont fait leur déclaration par internet, et au commissariat on leur demande toujours de revenir plus tard pour signer leur déposition.

En tant que conseil syndical, c'est bien d'être en lien avec la cellule d'écoute et de traitement des doléances. Concernant le système de pré-plainte en ligne, il nous permet de désengorger les dépôts de plainte au commissariat. Nous envoyons dans les heures qui suivent un message pour leur dire de venir au commissariat. Ce n'est pas normal qu'ils n'aient pas réussi à finaliser leur plainte, nous allons prendre les noms. Il s'agit d'un problème ponctuel, ce n'est pas normal.

Quels sont vos effectifs ?

Nous avons encore reçu 20 jeunes policiers en novembre, nous faisons partie des arrondissements bien lotis. Les chiffres ne sont pas vraiment important en soi, mais c'est ce que nous en faisons, ce sont nos méthodes qui importent. En comptant les 3 corps de métiers cités plus tôt, nous avons 130 agents sur le 19^e, effectif qui a doublé depuis l'année dernière (avant, dispositifs mutualisés avec le 20^e), c'est un effort très conséquent de la part de la municipalité. Deux missions prioritaires : sécuriser/prévention et lutte contre les incivilités. On a un peu réduit les effectifs sur les parcs et jardins pour pouvoir les affecter là où ils sont plus nécessaires. Quant aux correspondants de nuit, ils font un travail très important sur le quartier. Jérôme AMORY se bat en tant qu'élu pour que nous ayons encore plus d'effectifs dans l'arrondissement.

Habitante 35 rue Mathis : notre réalité au quotidien, c'est les nuisances, le trafic de drogues, les violences par balle. J'ai peur pour mes enfants. Dans les collèges, beaucoup de jeunes qui sont en difficulté.

B. MARGENET-BAUDRY : Nous ne nions pas la réalité. Nous sommes les services de police, notre rôle c'est d'essayer de lutter contre ça. Nous ne sommes pas là pour éduquer les enfants, notre rôle premier c'est d'essayer d'élucider les enquêtes dont vous parlez. Votre inquiétude est aussi la nôtre : comment lutter ?

J. AMORY : Il y a plein de sujets pour lesquels à l'heure actuelle nous n'avons pas la méthode miracle, nous tâtonnons. Notamment comment aider les parents sans être intrusif, sans les déresponsabiliser. Les quartiers peuvent se mettre en mouvement, pour qu'il y ait une pression du corps social. Il y a des parents qui viennent dire non à la violence, exemple de la Marche contre les violences du 25 novembre 2017.

Y a-t-il eu des coups de feu rue Mathis le jeudi précédent la mort de Boubou Yatera le 22 septembre ?

Concernant l'homicide, c'est la police judiciaire qui s'en charge. Phénomène qui est endémique, pas nouveau. Il y a bien un coup de feu qui a été tiré en l'air la veille, la personne a été interpellée grâce à la caméra. Il y a des choses qui sont faites, mais cela n'a malheureusement pas empêché l'homicide.

Amicale des locataires Orgues de Flandre : cet été on a vécu l'enfer pendant 4 mois, des bandes de jeunes la nuit devant et dans le bâtiment créent nuisances sonores, vitres cassées, agressions, cambriolages. Cela s'est arrêté suite à une mort par balle. Maintenant ça reprend un peu, c'est une sorte de cycle.

Habitante 24 allée des Orgues de Flandre, immeuble i3f : jeunes qui montent dans les étages, dégradations. Au milieu des Orgues de Flandre, jardin public où des jeunes passent très vite en deux-roues, très dangereux. Notre activité n'a pas faibli sur les Orgues de Flandre cet été, nous avons fait beaucoup d'interpellations. Nous sommes présents, mais jamais assez. Nous avons eu un mois de juin très compliqué, sur l'ensemble des quartiers. Ce ne sont pas les jeunes en soi qui posent problème, ce sont les délinquants ; il faut qu'il y ait une sanction. En dehors de la police, les autres dispositifs sont là aussi pour nous appuyer. Nous travaillons avec les bailleurs sur des aménagements, je pense surtout aux deux-roues, problème très compliqué. Les solutions ne sont pas toutes faites et nous viennent de partout, nous sommes attentifs aux informations que vous pouvez nous faire remonter.

J. AMORY : Nous avons réussi à réduire la nuisance sur l'ensemble du 19^e mais les Orgues de Flandre restent un point noir récurrent, identifié comme tel. Côté Politique de la Ville, beaucoup de dispositifs mis en place. Le travail dépend essentiellement du travail de police, sur le terrain, avec le GPIS. Dans le cadre du réaménagement complet des Orgues de Flandre, où une GUP (Gestion Urbaine de Proximité) a été mise en place, la question des deux-roues est transversale, nous l'avons donc bien en tête.

La police du quotidien va-t-elle être mise en place ? Travaillez-vous en collaboration avec vos collègues du 18^e et du 10^e, qui connaissent les mêmes problématiques ?

Oui nous travaillons de manière transversale, exemple des unités de nuit de la direction territoriale de Paris. Concernant la police de sécurité du quotidien (PSQ) : c'est à effectifs semblables qu'on nous demande d'y réfléchir, donc il faudrait faire des expérimentations, je la vois plutôt comme une révision de nos méthodes sur des territoires très ciblés.

Habitante rue Riquet : On a supprimé le surloyer pour qu'il y ait plus de mixité sociale. Pourquoi si peu de mixité sociale dans le 19^e ? Par ailleurs, comment les associations vont-elles faire sans contrats aidés ?

A. AHOUDIAN : Sur la question de la mixité sociale, il y a 30% de logements sociaux dans le 19^e. On ne peut pas détruire de logements, et là où on peut construire on le fait, en respectant l'objectif de mixité sociale. Concernant les contrats aidés, 220 ont été supprimés dans l'arrondissement, dans le secteur associatif et dans le secteur de l'éducation. Financièrement la Mairie ne peut pas créer des emplois aidés, c'est une compétence qui relève de l'Etat. Monsieur le Maire a essayé de faire comprendre au gouvernement actuel que nous avons besoin de ces contrats aidés, pour faire un travail éducatif et associatif, notamment dans le secteur de la prévention, et il a dans cet objectif rencontré la Ministre du travail.

Amicale des locataires rue de Tanger, immeuble Elogie-Siemp : est-ce que tous les bailleurs sociaux font partie des réunions, qu'est-ce qui s'y dit ? Beaucoup de cambriolages chez nous.

Tous les bailleurs travaillent avec nous (bailleurs sociaux et privés). Lors de ces réunions nous parlons de sécurité et de prévention situationnelle (les portes se ferment-elles correctement, quelles sont les infos transmises par les gardiens, quelles sont les procédures en cours...). En septembre dernier une bande de jeunes mineurs a été arrêtée, 75 cambriolages en 3 mois. Difficile pour nous d'interpeller en flagrant délit car ils passent d'un étage à l'autre dans une même tour. Mais nous avons réussi, grâce aux témoignages et dépôts de plainte. Nous faisons un travail important sur ces cambriolages, difficile mais essentiel.

Peut-on faire un témoignage anonyme ? On a peur qu'il nous arrive quelque chose si on témoigne.

B. MARGENET-BAUDRY : Donner son témoignage est un droit. Dans certains cas très grave on peut témoigner anonymement mais dans des cas très spécifiques, où l'autorisation est donnée par le procureur. *Pour ma part j'ai témoigné deux fois, j'ai donné toutes mes informations et n'ai jamais été importuné par la suite. S'il faut je le referai sans hésitation.*

J.AMORY : s'il n'y a pas dépôt de plainte on est dans le registre du fait non-avéré et non-sanctionné, ce qui aggrave le sentiment d'insécurité. Il faut faire un changement de mentalité dans nos quartiers concernant le dépôt de plainte, il est indispensable, surtout pour les affaires graves que nous connaissons. Le comportement le plus responsable c'est d'inciter les victimes à déposer plainte, ce qui donne à la commissaire les moyens d'agir et permet à la police d'agir de manière concertée avec les autres dispositifs.

Très important qu'il y ait un maillage entre associations de locataires, de parents d'élèves, et acteurs associatifs. Par exemple, avec Vivre Ensemble à Maroc Tanger nous avons créé une structure d'emploi qui a permis de sortir des jeunes de la rue et avons organisé plusieurs encadrement de pratiques sportives, ça on peut le faire tous ensemble.

J.AMORY : Nous savons que certains habitants ont le sentiment d'être mis de côté, mais la police est présente, elle intervient, elle gère les urgences et priorise les situations.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
conseilsdequartier19@paris.fr
5/7 place Armand Carrel – 75019
Paris
www.mairie19.paris.fr

